

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS228

présenté par
Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 47

À la fin de l'alinéa 22, substituer au mot :

« sexués »

les mots :

« présentés par sexe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.